



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



*La baie du Mont-Saint-Michel telle que l'ont vue les parachutistes
lors des adieux du Général de la 3^{ème} Région Militaire,
le 10 octobre 1989*

Rappelons que le Général de Tonquédec était un fidèle de l'Archange. Il participait chaque année au pèlerinage militaire. Les Annales lui souhaitent bonne retraite.

**BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**

Les Annales du Mont-Saint-Michel

- Abonnement ordinaire : 50,00 F.
- Abonnement de soutien : Toute somme supérieure à 50,00 F.
- Etranger : 60,00 F.

• Pour faciliter notre travail, joindre la bande du dernier bulletin et toujours rappeler sur le talon des chèques et mandats le but du versement.

• Nous n'expédions livres, images, chapelets que si le titre de paiement est joint à la commande.

• **Les abonnements aux ANNALES sont à renouveler en début d'année** par chèque bancaire ou CCP 4.42 C. Rennes à l'ordre de : Annales du Mont-Saint-Michel 50116.

• Les Annales ne seront plus envoyées en 1990 à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement en 1989.

— Informations —

• **A la Communauté Religieuse de l'Abbaye :**

Conformément aux Statuts Canoniques donnés par l'Évêque de Coutances, les membres ont élu le 18 octobre 1989, le Père André FOURNIER pour succéder au Père Bruno de SENNEVILLE comme supérieur de la petite fraternité.

• **A l'église paroissiale Saint-Pierre :**

Dimanche 3 décembre, est devenue enfant de Dieu par le baptême, Mélanie Guichard, fille de Michel et de Caroline, habitant les polders. Le parrain, Hervé Guichard et la marraine, Sophie Fillatre.

• **Les Fêtes de Noël au Mont :**

— **Église paroissiale St Pierre** (à mi-chemin dans la rue) :
Messe de nuit : dimanche soir 24, à 21 h. 30
(chants traditionnels et Minuit Chrétien)
église chauffée.

Messe du jour : lundi 25, à 11 h. 15.

— **Église abbatiale :**

dimanche 24 : ouverture des portes 22 h. 30, messe 23 h.

Chers Amis Lecteurs des Annales

En 1989, nos pèlerinages furent nombreux et variés :

— de religieux, religieuses, groupes conduits par un Archevêque, par un Évêque, par des prêtres, par des laïcs préparés pour cette responsabilité.

— de groupes paroissiaux ou d'associations : groupes du 3ème âge, groupes d'enfants, de scouts, de militaires, d'étudiants...

Beaucoup d'étrangers : italiens surtout, anglais nombreux également, américains, belges, hollandais, allemands, espagnols, autrichiens, japonais dont un groupe conduit par l'Archevêque de Tokyo, des prêtres polonais en petits groupes et généralement accompagnés par des prêtres français, amis.

Ce sont plus de 160 évêques, abbés, prêtres, religieux qui se sont succédés au cours de l'année écoulée pour célébrer la messe dans l'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel et vénérer la statue d'argent de l'Archange.

Parmi les groupes, nombreux furent ceux qui promirent un compte rendu pour les Annales...

Un seul est parvenu !

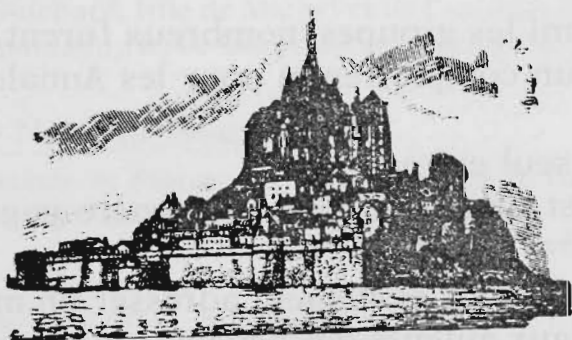
Il est reproduit dans ce numéro page 78.

Je voudrais également adresser un merci tout particulier aux auteurs des articles qui ont permis de rappeler cette année les "Événements Révolutionnaires", vécus au Mont. Un travail sérieux a été publié dans les Annales qui mérite d'être conservé dans nos bibliothèques.

Une année s'achève, une nouvelle année commence. Que l'Archange nous obtienne, chers associés, bienfaiteurs et amis, la grâce d'une heureuse et sainte année. C'est mon souhait le plus sincère.

Merci à tous ceux qui ont fait parvenir leur abonnement ou un don à l'Archiconfrérie. Pour 1989, il aura fallu - afin de couvrir les frais d'impression et d'envoi - 45.000 F,00. C'est la raison pour laquelle le numéro de janvier-février ne pourra plus être servi aux associés qui ne seront pas à jour. Afin que les Annales continuent de vous faire connaître la vie du Mont, passée et présente, n'oubliez pas de leur apporter votre soutien en réglant votre quote-part.

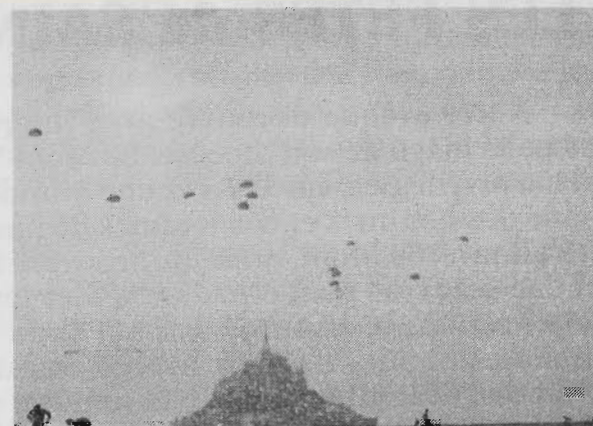
Paul RENARD
Directeur des ANNALES



BAPTÊME DE L' AIR

*A six cents mètres
d'altitude, sur la baie
du Mont-Saint-Michel,
J'ai volé sans un
"Piper-Cub".*

*J'y fus saisi par le
vertige,*



*Mais, j'eus la vision grandiose
du magma de sable et de tange,
gris, et translucide parfois,
où les rivières et ruisseaux,
en méandres, du littoral
marquaient leurs courants suc-
cessifs, déplacés au gré des
marées.*

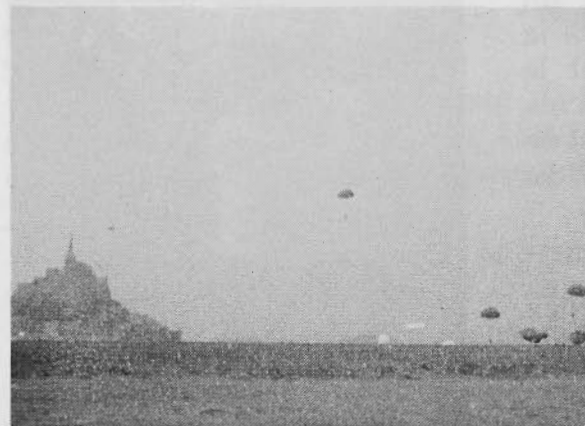
*Je vis la mer sous Tombelaine
qui s'avavançait en poches
sombres.*

*Immensité ! Immensité
sans cesse par l'eau remuée,
travail gigantesque de vie,*

*un géant vous maintient en
œuvre.*

*De la hauteur où je planais,
où je virais, à mon émoi,
je dominais un blanc nuage
et tout ce tourment de la baie,
pâte constamment boulangée,
incertitude dangereuse,
autour du socle de l'Archange,
solide, sûr, équilibré,
exprimé, là, comme un "Amen"...*

*Oh ! ce joyau, tout d'harmonie,
de l'avion, il se révélait dans
sa majesté fascinante,
construit du roc, son
assise, des pierres, de
la main des hommes,
de leur génie et de leur
foi.*



Photos :

Le pèlerinage des
paras en août 1982.

LES FÊTES de SAINT MICHEL

Notre évêque découvre avec intérêt les différents lieux de pèlerinage de son diocèse. Le Mont-Saint-Michel tient une place privilégiée, car il y a là une grande "surface de contact" pour des hommes et des femmes de partout qui viennent certes admirer le Mont, mais qui trouvent aussi un lieu de prière et une occasion peut-être de réveiller leur foi. Il faut donc que les chrétiens redeviennent le **sel de la terre** et la **lumière du monde**, comme le Christ le leur recommande : redonner le **goût de l'Évangile** et mettre la lumière sur le lampadaire. Les lieux de pèlerinage sont des lieux privilégiés pour permettre une rencontre avec l'Évangile et avec l'Église pour des gens qui se posent des questions et qui ne savent pas qui est le Seigneur Jésus. Quatre pistes sont proposées par le P. Fihey aux pèlerins :

— Que **notre prière manifeste notre foi** ! La qualité de la prière est importante pour ceux qui passent. C'est "un pari à gagner".

— Un rassemblement de pèlerins doit manifester **l'unité**, malgré nos différences et même malgré nos modes de prière qui peuvent être divers. "**Que tous soient un !**".

— **Nous devons être capables de rendre compte de notre foi**, avec notre intelligence mais aussi avec l'expérience que nous avons de Dieu, chacun dans son milieu. Il s'agit d'éclairer les hommes.

— La foi doit se vivre tous les jours. Chaque chrétien doit découvrir une phrase de l'Évangile - comme un refrain - qui le pousse à la conversion et qui peut le mener très loin. C'est la condition pour lui d'**être sel de la terre et lumière du monde**.

Le 29 septembre

La rue du Mont n'est pas trop encombrée. Peu de touristes, semble-t-il, mais surtout des pèlerins originaires



des environs. Mgr Caillot va présider la concélébration ; des messes ont déjà été suivies dans la matinée et jusque dans l'après-midi, des groupes seront là à célébrer l'Eucharistie. Le Père Joseph Leparmentier, curé-doyen des Pieux, invite les pèlerins, entassés dans l'église paroissiale, à réfléchir sur le **regard** de Jésus. En effet, l'Évangile nous rapporte la vocation de Nathanaël : "*Je t'ai vu, tu verras les cieus ouverts, avec les anges de Dieu qui montent et descendent*". Beaucoup de personnes, dans l'Évangile, sont l'objet d'**un regard** de la part de Jésus : le jeune homme riche, Zachée, la Samaritaine, la foule, le bon larron. Jésus voit au-delà des apparences, il **voit le cœur**. Pourquoi ne pas "élargir notre regard aux dimensions divines" ? Nous rappelant que le Christ regarde chacun et que chacun doit regarder le monde et les autres à la manière de Dieu : beauté de la nature, bonté à l'égard des hommes : "*Ce que vous avez fait au plus petit... Quand t'avons-nous vu ?*". Si nous savions nous approcher pour **regarder, comprendre et aimer** ! Recommandation combien utile aujourd'hui dans une société qui possède pourtant des moyens de communication jamais égalés.

Le 30 septembre

Ils sont nombreux les anciens parachutistes pour fêter leur saint patron dans l'église paroissiale. Mgr Caillot, habilement, parlera de la catastrophe récente du D.C. 10 dans le désert du Ténéré, pour rappeler la générosité et le dévouement des paras. Il leur donnera aussi des conseils pour bien réussir leur retraite en leur citant un texte de Jean Paul II :

"La retraite ? C'est le temps où hommes et femmes peuvent récolter l'expérience de toute leur vie, faire le tri entre l'accessoire et l'essentiel, atteindre un niveau de grande sagesse et de profonde sérénité.

"C'est l'époque où ils disposent de beaucoup de temps, et même de tout leur temps, pour AIMER ! l'entourage habituel ou occasionnel, avec un désintéressement, une patience et une joie discrète...

"C'est aussi pour les croyants la bienheureuse possibilité de méditer sur les splendeurs de la foi, et de prier davantage".

(Ajoutons qu'un Cessna lâcha plusieurs parachutistes sur la baie du Mont-Saint-Michel).

Le 1^{er} octobre

C'est la fête solennelle de l'archange dans l'abbatiale, présidée par Monseigneur l'Évêque. A son arrivée, le Père Fihey est reçu officiellement à la mairie par la municipalité et M. le Maire lui remet la médaille de la ville. Les pèlerins se hâtent pour remplir l'édifice, mais ceux que la montée effraie pourront assister dans l'église Saint-Pierre à la messe que concélébreront Mgr Caillot et le P. Yver, ancien curé du Mont.

Là-haut, foule des grands jours avec les personnalités du Mont au premier rang. Des prêtres du diocèse de Coutances et des diocèses voisins entourent Mgr Fihey pour la concélébration. Dans son homélie, notre évêque invite les pèlerins à entrer dans le combat que Saint Michel a su mener pour que Dieu soit reconnu.

**“Qui est comme Dieu
Qui peut se faire Dieu ?
Qui peut prétendre être Dieu ?”**

Le lieu central de ce combat - qui est fondamental, les premières pages de la Bible nous le rappellent - se situe dans le cœur de chacun de nous, mais aussi dans le monde entier. Saint Michel nous dit à sa manière le seul message qui compte : **nous sommes faits pour nous tourner vers Dieu et lui rendre gloire.**

L'homme doit savoir qu'il n'est pas Dieu - même si aujourd'hui des découvertes, qui donnent le vertige, permettraient d'obtenir des surhommes - et que Dieu seul peut réellement triompher. Lui seul nous sauve en son Fils Jésus.

**Dieu seul est plus fort que la haine
Dieu seul est plus fort que la mort.**

Notre vocation ? Nous tourner vers Dieu pour l'**adorer et lui rendre grâce.** Dans le combat que nous avons à mener, utiliser les armes de Dieu, celles de l'amour. Voilà le message que nous donne Michel : ouvrir notre cœur et nos vies à la grâce de Dieu dans les sacrements. L'Eucharistie, avant d'être une obligation, est **l'entrée dans le mystère de l'amour de Dieu qui nous sauve.** C'est ainsi que nous serons des sarments vivants greffés sur le Christ.

— La Saint-Michel, c'est la fête de notre **conversion fondamentale** : avons-nous compris ce que veut dire **être chrétien** : nous détourner du mal pour nous tourner vers Dieu ? Demandons à des catéchumènes quel retournement le baptême est pour eux.

— La Saint-Michel, c'est la **fête de l'Espérance** :

Qui désespère montre qu'il n'a pas compris le message du Christ dont l'amour est capable de transformer toutes les situations. Face au deuil, à l'épreuve, à nos petites misères, il faut prier et dire : **“Je compte sur la force de Dieu”**.

— La Saint-Michel, c'est la fête de la **prière, de l'adoration, de l'action de grâces.** Dieu nous aime. Dieu nous convertit sans cesse.

L'après-midi, il y avait encore beaucoup de monde dans l'église paroissiale pour chanter les vêpres et adorer le Saint-Sacrement.

Le 16 octobre

A nouveau, les montois sont invités à fêter Saint Michel. On les reconnaît aux premiers rangs de l'assistance. M. le Curé a convié quelques prêtres amis, du diocèse de Sées, et surtout des confrères du regretté chanoine Ducloué à l'intention de qui on célébrera l'Eucharistie. C'est le P. Béasse, de l'Institut Notre-Dame d'Avranches, qui rappellera le rôle important tenu par l'abbé Ducloué durant 25 ans (1942-1967). La personnalité de ce prêtre était attachante. Accueillant, zélé, il sut assurer, seul, une présence sacerdotale au Mont, organisant les pèlerinages, recevant ambassadeurs, ministres, chefs d'État et, bien sûr, cardinaux et évêques. Directeur de l'Archiconfrérie - qu'il développa -, il réussit à maintenir la publication des Annales et à assurer la correspondance.

On lira ici le résumé de l'homélie donnée par le Père André Poulain, vicaire général, le jour de ses obsèques.

L.M.

Un grand Curé du Mont : le Père DUCLOUÉ

Le Père Marcel DUCLOUÉ fut curé du Mont-Saint-Michel durant 25 ans, de 1942 à 1967.

Il nous a quittés, rappelé à Dieu, le 3 septembre dernier, à la Maison de Retraite des prêtres à Grimouville.

Je l'ai connu alors que j'étais professeur à l'institut Notre-Dame d'Avranches et que je venais le seconder dans son ministère, certains dimanches de printemps ou durant quelques semaines en été.

Il est né le 30 novembre 1910 à St-Georges-de-Bohon, dernier enfant d'une famille très nombreuse : il avait 15 frères et sœurs dont deux étaient morts en bas âge. Les parents étaient agriculteurs et vivaient sur une petite ferme près du bourg. Des gens travailleurs et méritants, chrétiens très attachés à l'Église, sympathiques et estimés dans le pays.

Après ses études, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1934, et nommé vicaire à Mortain pendant 6 ans. Un premier ministère qui le marqua profondément dans sa vie de prêtre, sous la conduite du célèbre chanoine Blouet, curé-archiprêtre de l'époque dont il devint très vite un grand ami et qui eut une grosse influence sur lui. Il s'occupait particulièrement du "Patro", et les jeunes lui étaient très attachés.

Après un court séjour comme curé à Bérigny, il fut nommé au Mont-Saint-Michel en 1942. Il y resta un quart de siècle. Ce fut la grande période de sa vie.

Un "curé du Mont" qui fit autorité ! Distingué, intelligent, il savait accueillir les groupes de pèlerins ou de visiteurs, français ou étrangers, et il était soucieux, en leur faisant découvrir son église, de leur communiquer sa dévotion à l'Archange St Michel.



Il organisait avec beaucoup de savoir-faire la grande fête du Saint Patron le 29 septembre de chaque année. C'était une fête habituellement solennelle, surtout lorsque Monseigneur Guyot, évêque du diocèse à partir de 1950, futur Archevêque de Toulouse et futur Cardinal, invitait d'autres évêques souvent éminents, parmi ses amis : les Feltrin, Martin, Gerlier et *même celui qui devint le Pape Jean XXIII, Monseigneur Roncalli, alors Nonce apostolique, fut reçu chez M. le Curé. Il me racontait avec humour que Monseigneur Guyot, gascon d'origine, conviait ses confrères évêques au Mont-Saint-Michel pour vérifier leur résistance physique à la montée des nombreux escaliers du Mont. Si bien qu'un jour, le Cardinal Feltrin, archevêque de Paris, homme de prestance et de poids, fatigué de monter et de descendre, lui annonça juste avant les vêpres qu'il ne pouvait pas prêcher parce qu'il manquait de souffle. Il dut le suppléer... Ce qui ne le gêna sans doute pas.

Curé du Mont, Marcel Ducloûé se fit de nombreuses relations qu'il entretenait soigneusement par le moyen de ce bulletin "Les Annales du Mont-Saint-Michel". De nombreux amis prêtres aussi qu'il aimait recevoir à sa table. C'était un homme simple et souriant, calme d'apparence, qui parlait doucement et d'une voix grave.

Il connaissait bien l'Abbaye et son histoire ; il me la fit découvrir peu à peu, et je crois pouvoir dire que c'est grâce à lui que je l'aime autant qu'il l'a aimée.

A regret, il quitta le Mont, après les fêtes du Millénaire, en 1967, pour une paroisse rurale, à la Lande d'Airou où il resta 10 ans. Là, il vécut un événement tragique qui le marqua profondément et définitivement : la mort de son ami l'Abbé Gautier dans un accident de voiture dont il était le conducteur.

Après quelques années passées à Marigny, comme aumônier de la Maison de Retraite, il se retira à Grimouville où son état de santé ne cessa de se délabrer.

Il est mort tandis que le diocèse accueillait dans la joie son nouvel évêque, Monseigneur Fihey.

*P. André POULAIN
Vicaire Général*

*Il coucha le 18/07/1946 au presbytère, et d'aucuns prétendent que le lit qui lui fut offert ne présentant pas les garanties suffisantes, le prélat connut quelques inquiétudes pendant la nuit.

Compte rendu du Pèlerinage du 8 Mai des Compagnons du Mont-Saint-Michel

**D'un pèlerinage à l'autre ou la renaissance
du Compagnonnage de Saint-Michel
"Pour le salut de la France"**

"L'an 490 de l'ère chrétienne, en la 17^e année du règne de l'empereur Zénon et la 8^e du Pape Saint Félix III, le 8 mai, eut lieu la mémorable apparition de l'Archange Saint Michel au Mont Gargan".

Aussi est-ce le 8 mai de l'année 1989 que des fidèles de l'Archange voulurent faire revivre le Compagnonnage de Saint-Michel. Sous la direction de l'Abbé Christian-Philippe Chanut, qui avait récemment reçu la bénédiction de Chapelain du Compagnonnage de Saint-Michel des mains du Révérendissime Dom Antoine Forgeot, Père Abbé de Fontgombault, une centaine de paroissiens de Saulx-les-Chartreux et Champlan-en-Essonne s'en furent pèleriner au Mont les 7 et 8 mai.

Après avoir visité la Merveille et médité sur la beauté que la foi de nos Pères fit jaillir de la roche pour élever nos regards vers le ciel, nous nous sommes recueillis en l'Église Saint-Pierre, havre de paix dans le tourbillon des touristes, et joyau d'humble simplicité. A l'abri de ces murs tapissés de bannières fut célébré le très saint-sacrifice de la Messe, puis, au pied de la vénérable statue de l'archange, douze pèlerins reçurent la cape de Compagnon de Saint-Michel et, "en présence de Dieu tout puissant, en l'honneur de l'Immaculée Vierge Marie, de Saint Michel Archange et de tous les saints", firent Profession "d'observer tout le temps de leur vie les Commandements de Dieu et de l'Église, de rechercher, outre leur propre sanctification, celle de leur famille et d'œuvrer à la mesure de leurs talents au redressement spirituel, moral et culturel de la France suivant l'esprit de la Charte des Compagnons de Saint Michel Archange".

La majesté du site, l'amabilité de Monsieur l'abbé Renard, curé et l'incitation de l'Archange firent que nous sommes partis du Mont avec... la ferme intention d'y revenir.

En effet, comment pourrions-nous ne pas solliciter l'aide de l'Archange pour combattre le mal...

Nous avons le devoir de rendre à notre patrie son identité de "Fille aînée de l'Église". Nous espérons entendre de nouveau dans nos villes les clochers sonner l'angélus, voir les jeunes fleurir les calvaires et nous réjouir aux rogations, à la fête-Dieu, à la Saint Jean... Pour cela nous devons, personnellement, en famille et en paroisse retrouver :

- l'observance des Commandements de Dieu et de l'Église,
- l'exercice de la Charité et des œuvres de Miséricorde,
- la méditation de la Parole de Dieu,
- la pratique de la Prière quotidienne,
- la réception régulière des sacrements, notamment de la Pénitence.

Projet utopique, impossible à vues humaines ? Peut-être ! Alors confions-le à nos plus sûrs intercesseurs, la Vierge Marie et l'Archange Saint Michel. Les 6, 7 et 8 mai 1990, retrouvons-nous nombreux, individuellement, en famille ou en paroisse, j'allais dire en "patrie" pour aller à Pontmain prier la Sainte Vierge qui, déjà, rendit l'espoir à la France, puis au Mont-Saint-Michel supplier l'Archange de se faire notre rempart contre Satan.

Notez ces dates, retenez cette période, dites-le aux âmes de bonne volonté et venez participer à ce pèlerinage : 7 mai, veillée de prière à l'église St-Pierre et le 8, grand'messe à 11 h.

Un Compagnon de Saint-Michel

L'Abbaye du Mont-Saint-Michel à la fin de l'Ancien Régime

La situation du Mont-Saint-Michel à la fin de l'Ancien régime est assez complexe en raison même des caractères divers que revêt l'abbaye : le caractère de base est évidemment le caractère religieux, fondement de toute l'histoire du Mont, mais, en raison de la situation géographique du Mont, il s'agit aussi d'une place de guerre dont l'importance a été particulièrement significative pendant la guerre de Cent ans mais qui subsiste encore au XVIII^{ème} siècle en raison des guerres contre les Anglais et des menaces d'incursions de ceux-ci.

• Organisations de l'Abbaye

Quelques remarques doivent être faites à propos de l'organisation de l'abbaye : on sait qu'il s'agit d'une abbaye bénédictine : originairement chaque abbaye se gouverne elle-même, les religieux élisant leur Abbé, mais, en début du XVII^{ème} siècle, l'abbaye s'est agrégée à la Congrégation de Saint-Maur qui a réalisé une réforme de l'ordre bénédictin. D'autre part, si les religieux originairement élaient leur Abbé, les recommandations du duc de Normandie, puis du roi de France ont été fréquentes et la pratique de la commende s'est instaurée ; elle a été admise et renforcée par le concordat de Bologne de 1516 amenant à la dignité abbatiale des clercs extérieurs non seulement à l'abbaye, mais aussi à l'ordre régulier qui ne faisaient que de rares apparitions à l'abbaye, même s'ils y venaient parfois et percevaient les revenus de leur charge, négligeant les intérêts spirituels de la communauté. Malgré le rattachement de l'abbaye à la congrégation de Saint-Maur, la pratique de la commende a persisté et l'abbaye est sous la direction d'un prieur désigné par l'assemblée de la province.

• Le patrimoine de l'Abbaye

Il avait été constitué par des donations de terres et des revenus variés et affectés en principe à la vie de l'abbaye mais

souvent attribués à la satisfaction d'une dépense ou d'une charge déterminée ; certains religieux étaient chargés d'un office, tel que ceux d'aumônier, cellerier, infirmier, pitancier, et bénéficiaient de revenus déterminés ; il en reste encore à la fin de l'ancien régime. Les possessions extérieures peuvent être gérées selon des modalités variées : il y en a en gestion directe par des religieux comme en témoigne l'état dressé par le prieur Dom Maurice. Des possessions sont gérées par des délégués du monastère, comme à Genêts où l'intendant du monastère réside à Brion ; d'autres enfin font l'objet d'affermages. Les fermiers concluent un bail avec l'abbaye et ont la charge de percevoir les revenus de quelque catégorie qu'ils soient : dîmes, rentes foncières, seigneuriales ou fermages et ils ont aussi la charge de payer certaines sommes ou d'effectuer certaines prestations en nature. De telles charges sont fréquentes car cela permet d'éviter des transports de fonds toujours aléatoires. On peut noter encore à la veille de la Révolution l'importance des redevances en nature.

• Mense abbatiale et mense conventuelle

Depuis que des Abbés avaient occupé des charges auprès du roi (déjà à la fin du XIV^{ème} siècle et au début du XV^{ème} l'Abbé Pierre Le Roy était dans cette situation) des concordats ont été passés entre les religieux et leur Abbé pour partager les revenus entre eux : de là vient l'existence de la mense conventuelle et de la mense abbatiale. Les documents que nous possédons concernent la mense conventuelle, les prieurés joints à celle-ci et les offices claustraux. A la fin de l'Ancien régime, la situation de la mense abbatiale est assez particulière, en effet depuis la démission en 1769 de Mgr Loménie de Brienne de sa charge d'Abbé commendataire, la mense abbatiale a été gérée en "économat", c'est-à-dire par des agents royaux attachés à la régie des économats. C'est par cet organisme que sont acquittées les charges incombant à la mense abbatiale et lors de la prise de possession de la dignité abbatiale par le dernier commendataire. Mgr de Montmorency Laval, la régie des économats remettra cette mense au nouvel Abbé, mais il semble que certains litiges n'étaient pas encore réglés car des papiers se trouvaient entre les mains de Monsieur Feydeau, c'est-à-dire le directeur de la régie des

économats. Quelques indications sur l'importance de la mense abbatiale peuvent être recueillies dans diverses études : ainsi des documents cités par Monsieur le chanoine Bindet dans un article paru dans la Revue de l'Avranchin (Mélanges historiques sur le Mont-Saint-Michel tome XLIII n° 248) il apparaît qu'en 1773 les revenus de la mense abbatiale étaient évalués à 42000 livres et ceux de la mense conventuelle à 18000 livres, ceux des offices claustraux montant à 13000 ou 14000 livres ; en 1788 la mense abbatiale est imposée à 10000 livres, la mense conventuelle à 300 livres et les offices claustraux à 367 livres ; on arrive ainsi en 1788 à un revenu global d'environ 80000 livres, mais il ne s'agit que d'une approximation s'appliquant, semble-t-il, à un revenu brut.

Les négligences imputables à l'Abbé commendataire et l'importance de ces revenus potentiels incitèrent le secrétaire de Mgr Godard de Belbeuf, évêque d'Avranches, à obtenir le rattachement de la mense abbatiale à la mense épiscopale d'Avranches, qui était assez mal pourvue. Notons que parmi les revenus de la mense abbatiale figurent ceux produits par la baronnie de Saint Pair, et celle de Bretteville ainsi que par la seigneurie de Domjean se montant à 52.000 livres.

Nous avons signalé la diversité des sources de revenus de l'abbaye, mais il y a encore certains droits qui sont en principe spirituels mais ont aussi certains aspects pécuniaires : ainsi les patronages d'églises ou de chapelles dont un relevé très remarquable a été établi par M. André Dupont dans les Documents multigraphiés publiés par la Société d'Archéologie de la Manche (fascicule 35.1979). On peut noter que de tels droits ne sont pas liés à des possessions terriennes ou des droits pécuniaires dans la paroisse.

Les richesses en terres et en revenus peuvent paraître importantes et les législateurs de l'Assemblée constituante les avaient en vue lorsqu'ils ont nationalisé les biens des établissements religieux, mais ils ont eu aussi en vue les "trésors" des abbayes et les bibliothèques de celles-ci.

• Le trésor de l'Abbaye

Le trésor de l'Abbaye et les objets du culte font partie des éléments inventoriés, mais quelques précisions sont nécessaires à ce sujet : dès le 17 octobre 1789, le prieur Dom Maurice

se présente à la municipalité d'Avranches et offre à la Nation de l'or et de l'argenterie de l'abbaye, celle-ci ne devant conserver que ce qui est nécessaire au culte divin ; le prieur répondait ainsi à la décision de l'Assemblée nationale demandant le versement d'une contribution patriotique. Il semble que le prieur n'avait pas apporté d'objets avec lui car, le 19 février 1790, les officiers municipaux d'Avranches avec deux orfèvres dressent l'état des objets d'or et d'argent offerts par les religieux et ces objets sont envoyés dans une caisse à la monnaie de Rouen. Cette remise des objets d'or et d'argent est une phase distincte de l'exécution de la décision de l'Assemblée Nationale du 3 février 1790 ordonnant l'inventaire des biens du clergé. L'état et inventaire que nous étudions est dressé aussi le 19 février 1790. Or l'inventaire publié par le chanoine Bossebœuf daté du 5 mai 1790 est identique à celui de notre état. On doit donc admettre que les objets mentionnés dans les deux états sont ceux qui existaient en sus de ceux déjà remis par les religieux et envoyés à la monnaie de Rouen.

La liste des objets déposés comporte les objets suivants : trois calices, deux burettes d'argent, un encensoir d'argent avec sa chaîne aussi d'argent, une navette avec sa cuiller d'argent, le tout d'un poids de 18 marcs 3 onces, quatre anges d'argent doré avec leurs pieds d'estal (sic), poids de 52 marcs (le marc valait 244 gr. 25), un plat, une crosse réduite en plusieurs morceaux, avec des écussons d'argent doré en or moulu, se démontant en cinq morceaux, 30 marcs, sur quoi on a évalué ce qu'il y a de fer dans cette crosse à 1 marc 2 onces, dans lequel poids de 30 marcs sont comprises dix-huit pierres de différentes couleurs et cinquante-quatre perles blanches, ainsi que plusieurs petits saints en images émaillés (liste publiée par A. Laveille - Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches tome XII p. 43).

Notre document, comme celui publié par le chanoine Bossebœuf, comporte deux rubriques distinctes : "Argenterie de l'Église" et "Restant du trésor" qui sont à peu près identiques mais diffèrent sensiblement de la liste des objets appréciés par les orfèvres d'Avranches et envoyés à la Monnaie de Rouen.

Nous n'insistons pas sur la rubrique "sacristie" et sur celle "Ornement de tous les jours", qui ne décrivent que des ornements liturgiques sans grande originalité ni semble-t-il, grande valeur.

Les deux états mentionnent d'une façon globale le contenu de la Bibliothèque. Nous avons déjà étudié le contenu de cette bibliothèque dans une communication aux Amis du Mont-Saint-Michel (publiée dans le Bulletin de ceux-ci n° 78, 1973 pp. 15 à 19).* On a raconté beaucoup de choses sur cette bibliothèque ; il est certain que beaucoup de livres ont été détériorés pendant le transport et leur dépôt.

Passons à l'examen de quelques mentions de l'état et inventaire du prieur Dom Maurice : on peut remarquer que diverses notices de cet état n'ont aucune valeur matérielle et qu'il ne s'agit pas de biens ayant une valeur ; la brève description de l'église reprend ce qui figure dans les livres de pèlerins du Mont du XVIIIème siècle ; notons qu'il est fait mention de la "Salle des Chevaliers" dans laquelle Louis XI a institué l'ordre de Saint Michel alors qu'il n'y a pas eu de cérémonie au Mont lors de l'institution de l'ordre et que la salle doit son appellation aux chevaliers qui défendirent le Mont pendant la guerre de Cent Ans avec Louis d'Estouteville. On voit aussi qu'il est fait état de la grande roue de 30 pieds de diamètre pour monter les grosses provisions ; la roue actuelle date de l'administration pénitentiaire mais il y avait une roue analogue à un emplacement voisin.

• Les divers biens immobiliers

L'article relatif à la chapelle Saint-Aubert indique un produit estimé à 10 livres ; il ne peut s'agir que d'aumônes, revenu aboli à l'époque de l'état.

La ville du Mont constituait une seigneurie dont les redevables payaient des cens variables en argent ou en nature,

*Revue de l'Avranchin 1989 p. 179 à 236.

*Les Annales du Mont-Saint-Michel de janvier 1989.

jouissaient du droit de bourgeoisie, et faisaient la garde. On voit là une mention qui perd tout intérêt après les mesures de l'Assemblée nationale.

L'article 9 mentionne la grande étendue de grèves et l'existence des herbus ; le prieur semble regretter les procès en cours qui empêchent la mise en valeur de ces herbus qui, disons-le en passant, auraient amené dès la fin du XVIIIème siècle l'ensablement du Mont.

Les articles suivants concernent des localités de la baronnie d'Ardevon : le siège de la Baronnie est détaillé et fait objet d'une estimation quant au montant de revenu possible ; on peut comprendre l'imprécision de tels états qui concernent des biens exploités directement par les religieux ou restant à leur disposition. L'article 14 évalue les rentes seigneuriales d'Ardevon mais y inclut à côté des rentes en argent et en nature (volailles, seigle, froment et avoine), les droits de treizième et la casualités, c'est-à-dire les revenus non périodiques et le total comprend aussi une rente foncière.

On voit qu'à Beauvoir existait un manoir seigneurial affermé.

Les prétentions de Quinette s'étendent sur Beauvoir et il est indiqué que Quinette a fait des saisies aux mains des redevables de rentes en vertu des concessions dont il aurait bénéficié.

Les notices sur Tanis et Macey sont comparables. On sait par d'autres documents que les landes firent l'objet de partages et l'article 29 mentionne ces partages auxquels les religieux prirent part.

L'actualité et les événements récents de la Révolution ont cet effet que les baux échus ne sont pas renouvelés.

Les poids et mesures sont encore nombreux : ainsi à Huisnes est prévu le versement de céréales à la mesure d'Avranches, alors qu'à Saint-Aubin-de-Terregatte (article 40) la rente de seigle est à la mesure de Saint-James, et à Genêts (article 42) le fermier doit payer en nature des redevances à la mesure d'Avranches.

La richesse des établissements religieux sous l'Ancien régime est un thème bien connu et qui avait cours déjà sous l'Ancien régime, mais la Révolution ayant aboli les dîmes

et les droits seigneuriaux il ne restait plus comme revenus susceptibles d'être nationalisés que les affermage de terres de culture et les quelques terres exploitées directement par les religieux. Les documents présentés comme des états et inventaires contribuent à la confusion puisqu'ils mettent ensemble les revenus de toutes origines contenus dans les mêmes baux conclus en vue de la perception desdits revenus. Chaque abbaye individuellement envisagée selon son organisation, voit ses revenus répartis entre mense conventuelle et mense abbatiale et on doit tenir compte de la commende.

Dans l'appréciation que l'on peut faire il faut aussi tenir compte des négligences de gestion et des empiétements comme il en est signalé dans l'état étudié, par exemple pour la Lande de Beuvais à Saint-Michel-des-Loups, et pour le bois et taillis du prieuré de l'Abbayette dans la paroisse de la Dorée, dans l'actuel département de la Mayenne.

Un élément intéressant est constitué par l'énumération des charges qui incombaient à l'abbaye et aux divers offices spécialisés ; on peut remarquer que la plupart des charges ainsi prévues constituaient des revenus payables sur place ; on évitait ainsi les transports de fonds coûteux et aléatoires, mais cela rend les comptes complexes.

Il est hasardeux de faire une comparaison avec les frais d'entretien actuels et le rapport des terres.

Michel REULOS.



AVEC L' ARCHICONFRÉRIE DE ST-MICHEL

Tous unis pour la prière

- 1 - Chaque lundi, la messe est célébrée pour les membres associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
 - 2 - Chaque dimanche et jour de fête, messe pour les paroissiens du Mont, les bienfaiteurs du sanctuaire et des œuvres de l'Archiconfrérie.
 - 3 - Chaque mois, la neuvaine à Saint Michel et aux neuf chœurs des anges avec ses prières particulières est assurée au Mont du 15 au 23, en union avec chacun des membres associés de l'Archiconfrérie dans le but d'appeler la protection du ciel,
de combattre Satan,
d'obtenir la grâce d'une bonne mort,
et la délivrance des âmes du Purgatoire.
- L'inscription se fait une seule fois - Donner ses prénom, nom et lieu de résidence. Une offrande de 20 francs permet d'envoyer le billet d'inscription.
- Les enfants de moins de 10 ans peuvent être mis sous la protection de N.-D.-des-Anges et de St Michel.
Écrire : Archiconfrérie - Le Mont Saint-Michel 50116

POUR LES DÉFUNTS RECOMMANDÉS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de Saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Monsieur l'Abbé Marcel DUCLOUÉ, ancien curé du Mont - 50
- Madame Nancy FRANCISQUE, Capesterre - 97
- Mademoiselle Emile ASTO, Fort de France - 97
- Madame Rose BIGORE, Toulouse - 31
- Monsieur Joseph JANNAS, Montigny Les Cormeilles - 95
- Madame M.L. SUFFISAIS, La Barocle/Lucé - 61
- Monsieur Jean INQUEL, Le Havre - 76
- Monsieur GRISEL, La Haye du Theil - 27
- Madame Hélène de Courcy, Sées - 61
- Monsieur Isidore RODRIGUEZ, Gignac - 13
- Monsieur Jean GRANGER, Mortrée - 61
- Monsieur Jean-Paul DELACROIX, 5002 Namur
- Madame Marie-Roberte MELA, Fort de France - 97.

SALUTATIONS

Nous te saluons, Saint Michel, toi qui conduis les âmes dans la sainte lumière.

PRIONS

Seigneur, tu accueilles toute vraie prière et tu écoutes les appels de notre cœur. Avec toute notre affection, nous te prions pour nos chers défunts. Qu'ils trouvent auprès de toi la paix et la joie, avec ceux que tu appelles à entrer dans ton Royaume. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Pour ceux qui nous demandent de prier avec eux

- soit en inscrivant leur intention à l'église sur des feuilles ;
- soit en écrivant à l'Archiconfrérie B.P. 1.

(Nous relevons des demandes surtout pour la famille et des emplois)

1/ POUR LA FAMILLE

- Que mon fils se souvienne qu'il a un papa et une maman.
- Saint Michel, protégez toute ma famille.
- Rendez nos enfants heureux.
- Bénissez nos familles et notre mariage (Sabine et Lionel).
- Saint Michel, éclaire moi dans mon école et que j'obéisse à ma maman et que je lui donne la santé et la force et le courage pour qu'elle puisse nous élever, ma sœur et moi.
- Nous remercions Saint Michel de nous avoir permis de venir ici en famille. Que notre foi continue à grandir.
- Pour notre petit Julien, décédé à 6 ans en 89 et pour son petit frère malade (Thierry et Jocelyne, leurs parents).
- Pour mon fils afin qu'il réintègre son régiment.
- Pour une famille éprouvée en 1989 par la mort d'un petit Vincent né en février, décédé en avril.

2/ POUR DES EMPLOIS

- Mon mari ingénieur, 54 ans, vient de perdre son travail - 2 enfants 17 et 18 ans.
- Pour Pierre et Françoise à la recherche de travail.
- St Michel, que je trouve du travail !
- Pour que mon travail me donne plus de satisfaction.

3/ POUR DES INTENTIONS TRÈS VARIÉES

- Protégez le service de radiologie où je travaille.

- St Michel protégez nos jeunes recrues surtout au point de vue spirituel.
- Protégez Micheline et Didier qui ont adopté 3 enfants du Honduras.
- St Michel montre moi le chemin que je dois prendre (ton enfant).
- Pour une bonne fin de procès.
- St Michel faites de moi un homme bon et généreux envers les autres.
- Pour des vocations sacerdotales et religieuses.
- Saint Michel, délivre-moi de mes tourments et fais-moi revenir vers la lumière. Je t'offre mes peines. Prie aussi pour mon épouse. Convertis-nous.
- Un bébé pour nous S.V.P. !
- Pour nos frères de Pologne.
- Pour la Paix sur le monde
- Aide-nous à être meilleurs.

AFIN DE RENDRE GRÂCES

- Merci pour notre noviciat.
- Merci Saint Michel pour ce signe qui m'a éclairé.
- J'ai toujours confiance à prier Saint Michel, il est le protecteur de ma famille.
- Je remercie Saint Michel des grâces qu'il m'a accordées. Je continuerai à le prier afin qu'il nous protège.
- Je demande une messe en action de grâces pour un travail retrouvé.
- Merci St Michel, mon petit fils est rentré chez ses parents et il a dit à son père : "Tu vois papa, j'ai changé, c'est bête !... à présent je voudrais travailler..." (61).
- Dites 2 messes en remerciement à Dieu pour deux grandes grâces obtenues par l'intermédiaire de St-Michel (83).
- Suite aux différents courriers et appels à St Michel, une amélioration est intervenue et nous en remercions notre vaillant protecteur. Nous vous prions de bien vouloir enregistrer 2 messes (80).
- Une messe en remerciement à St Michel pour une réussite à un examen (79).
- Cette fois, j'ai décroché mon diplôme d'informatique sans aucune difficulté. Cette fois je n'abandonnerai pas la prière. St Michel est devenu mon soutien (94).
- Je vous remercie de l'aide que vous nous apportez dans vos prières. Une très grosse amélioration se produit de jour en jour (17).
- Je ressens à nouveau le besoin de vous écrire afin de remercier St Michel, le grand bienfaiteur, celui qui désormais veille sur moi. Je le sens si présent, si puissant (75).

TARIFS

1) HONORAIRES DES MESSES :

- une messe : 60 F
- une neuvaine: 610 F (9 jours de suite)
- un trentain : 2.100 F (30 jours de suite)
- un annuel : 3.400 F (une messe par semaine pendant 1 an)

2) DES FEUILLETS DE PRIÈRE AU PRIX DE 1 F. l'unité

Le démon - la Neuvaine de Saint Michel - la méthode pour réciter le chapelet de Saint Michel et les litanies de Saint Michel - les prières à Saint Michel sur images bleues - Consécration.

3) DES BROCHURES ET DES LIVRES :

- Les Belles Légendes du Mont-Saint-Michel..... 10 F
- Prières de la Famille..... 25 F
- Le mois de Saint Michel..... 30 F
- Saint Michel Archange, protecteur du peuple de Dieu.. 40 F
- Saint Michel et les Saints Anges..... 40 F
- Les Grandeurs de Saint Michel Archange..... 75 F
- Mon ange marchera devant toi..... 50 F
- Occultisme - Magie - Envoûtements..... 88 F

4) DIVERS :

- Médailles de Saint Michel : 15 mm = 6 F et 20 mm = 10 F (peut remplacer le scapulaire de tissu)
- Scapulaire de Saint Michel..... 15 F
- Chapelet de Saint Michel..... 30 F
- Jolie statue de Saint Michel dorée 20 cm..... 200 F

5) LUMINAIRES DANS LE SANCTUAIRE :

- Une veilleuse (nous n'expédions pas)..... 5 F
- Une neuvaine de veilleuses..... 50 F

6) L'ABONNEMENT AUX ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL :

(Abonnement de soutien : toute offrande supérieure à 50 F)

N.B. : Joindre à toute correspondance demandant une réponse, une enveloppe timbrée avec votre adresse et à toute commande le titre de paiement. Pour l'Afrique : nous n'acceptons ni chèque, ni billets de banque. Nous consulter.